

**Résumé de la réunion du
Groupe de liaison APSAM « chauffeurs d'autobus »
Tenue le jeudi 12 septembre 2002**

Étaient présents:

Membres patronaux

Jean-Pierre Amesse STM
Mélanie Bisson STLaval
Pierre Lainesse STLévis
Daniel Lesage RTL
Nathalie Lévesque STSaguenay
Rénald Poitras RTC
Guy Sauvageau STO
Lise Vézina STSaguenay
Sylvain Yelle STLaval

Membres syndicaux

Stéphane Boyer CSN (STLaval)
Antonin Caron SCFP, 3333 (RTL)
Réjean Côté SCFP, 3434 (STSherbrooke)
Richard Défossé SCFP, 3434 (STSherbrooke)
Robert Gendron CSN (RTC)
Mario Genest CSN (STLaval)
Pierre Guérin SCFP, 3333 (RTL)
Michel Lauzier SCFP, 1983 (STM)
Pierre Lavoie SCFP, 3124 (STSaguenay)
Suzanne Mc Millan SUT, 591 (STO)
Pierre Raby SCFP, 1983 (STM)
Michel Robidoux SCFP, 3333 (RTL)

Représentants APSAM

Alain Langlois, Paul Potvin et Michèle Bérubé

Invité

Henry Boudreault CRAIE

Membres absents:

Michel Cloutier STSherbrooke
Jacques Demers STSherbrooke
Michel Gélinas STTR
Jacynthe Poulin STO
Denis Soucy STM

André Boucher SCFP, 3434 (STSherbrooke)
André Couture CSN (STLévis)
Luc Giroux SCFP, 4115 (STTR)
Kurt Gruninger SCFP, 4115 (STTR)
Ghyslain Leroux SCFP, 3434 (STSherbrooke)

1. Reconnaissance des présences

Un tour de table a permis à tout le monde de s'identifier.

2. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est adressé par Madame Lise Vézina, directeur général adjoint à la STS (Saguenay). Une pochette corporative de la Société de Transport du Saguenay est remise à chacun des membres. Des remerciements sont aussi présentés à la STS pour avoir accepté de nous recevoir.

3. Suivi de la rencontre du 2 mai 2002

- **Vaccination contre l'hépatite B** : M. Raby remet une copie du rapport du Dr Drouin à chacune des sociétés de transport. Les commentaires seront recueillis lors de la prochaine rencontre. M. Amesse nous fait part de la procédure appliquée à la STM dans le cas d'un contact hémotogène. La victime est vue dans un délai de 2 heures au Centre hospitalier St-Luc.

Les 3 sous-comité se sont rencontrés à Chicoutimi, le 11 septembre à 20 heures.

4. Rapport du comité « conduite préventive » et « et formation »

Paul Potvin de l'APSAM assurera la coordination du comité. Tel que suggéré lors de la rencontre du 2 mai 2002 les sous-comités « révision du cours santé et sécurité au travail au poste de chauffeur » et « conduite préventive » ont été fusionnés.

- La version modifiée du cours « santé et sécurité au travail au poste de chauffeur d'autobus » devrait être prête en mai 2003. La STL (Laval) et la STO se sont engagées à dispenser le nouveau cours. Dans les 2 prochaines semaines Paul s'assurera de l'intérêt et de l'engagement des autres sociétés de transport à ce niveau. Seules la STL (Laval) et la STO ont transmis leurs commentaires sur le contenu du cours. Dans 5 semaines, Paul contactera les autres sociétés de transport afin d'obtenir leurs commentaires sur les modifications à apporter au contenu du cours « santé et sécurité au travail au poste de chauffeur ».
- En ce qui concerne la formation sur la conduite préventive, le comité constate que des cours existants ont déjà été adaptés pour les chauffeurs d'autobus mais qu'il n'existe aucune formation conçue spécifiquement pour eux. L'objectif du comité est de produire un contenu spécifique pour les chauffeurs d'autobus. Pour ce faire, Paul assistera à la formation actuellement dispensée et recueillera le matériel disponible dans chacune des sociétés de transport.

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 26 novembre à Laval.

5. Suivi du dossier « sélection des sièges »

- La compagnie Accès Industriel (Amobi) a fabriqué un siège complètement nouveau (appuis-bras ajustables de côté, assise à air, appuis latéraux ajustables, etc.) qui sera essayé à la STM les 10 et 11 octobre 2002. Suite à cet essai, on installera le siège sur 5 véhicules à plancher bas pour un mois avec une cohorte de chauffeurs ayant des tailles variées. Les tests d'arrachement doivent être faits avant l'installation des sièges dans les véhicules.
- En ce qui concerne le siège Ergo-Bus, la compagnie Boltar a procédé à l'identification des différentes lacunes de son siège afin de les corriger. On pense même à des pédales ajustables en fonction du siège.
- Quant au siège Ergo-Métro de Récaro, au RTC, 20 chauffeurs sur 700 ont eu des problèmes. Ils ont été rencontrés afin de remédier à ces difficultés.

Le groupe demande à l'APSAM d'étudier la possibilité d'élaborer une fiche technique sur la suspension des sièges afin que les utilisateurs puissent bien comprendre le fonctionnement des différentes suspensions.

M. Langlois précise que le principe de la fiche technique est retenu et que les besoins viendront du groupe de liaison.

M. Gendron nous informe que la compagnie Boltar a signé un contrat avec le RTC pour la conception d'un siège (projet Ergo-bus). Trois (3) rencontres ont déjà eu lieu. Des mesures de vibrations seront bientôt effectuées sur 3 types d'autobus en utilisant un parcours représentatif. Des prototypes préliminaires pourraient être testés en avril 2003. En juin 2003 on devrait avoir les conclusions nécessaires pour développer le siège. On procédera à l'essai d'une vingtaine de sièges à l'automne 2003. M. Gendron fera le suivi du dossier aux rencontres du groupe de liaison.

6. Rapport du comité « prévention des agressions »

Le comité s'est entendu sur la pertinence d'analyser la problématique des agressions dans sa globalité. Les recommandations faites précédemment par le comité concernant l'application d'activités ponctuelles (formation des chauffeurs, instauration de moyens et outils tels que caméra, radio-com, support des superviseurs par les corps policiers, services psychologiques pour les chauffeurs agressés) seront appliquées. Parallèlement, le comité travaillera à l'élaboration d'un plan d'action plus complet qui débutera par l'identification de toutes les causes d'agressions. Pour ce faire un questionnaire sera développé et envoyé à chacune des sociétés de transport. Ainsi, le comité demande à chacune des sociétés de transport de lui faire parvenir d'ici le **8 novembre 2002** la liste des causes des agressions avec ou sans perte de temps (perception, rage au volant, retard d'un trajet, etc) qui ont été déclarées dans le registre des premiers soins, dans les avis d'accidents ou dans tout autre document au cours des années 2001 et 2002. De plus, les sociétés qui disposent d'informations telles que : qui agressent? Quand? À quelles occasions? Sur quels Parcours? pourraient les transmettre au comité par la même occasion.

Faites parvenir vos informations :

par courriel à : mberube@apsam.com
par télécopieur au (418) 656-0547 ou,
par la poste à : Michèle Bérubé
743 Boul. Pie XII ,
Ste-Foy, G1X 3S6

M. Amesse nous informe qu'il y a un prototype de caméra numérique viable qui est installé et testé actuellement à la STM. Le projet suit son cours.

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 28 novembre à l'APSAM.

7. Suivi du projet « Loge de métro »

Les ergonomes de l'IRSST ont rencontré les chauffeurs pour bien circonscrire la problématique. À la fin du mois d'octobre des mesures de vibrations seront prises. Le protocole de recherche sera soumis sous peu pour acceptation.

Au début de 2003 (janvier/février) on devrait avoir des résultats sur les vibrations.

8. Révision de la planification stratégique (résultats)

Lors de la planification stratégique de l'APSAM, le Conseil d'administration a tenu compte de toutes les préoccupations du groupe de liaison dans les dossiers de transport en commun. Le C.A. souhaite la poursuite du plan d'action déjà élaboré. Le dossier numéro 1 est la prévention des agressions. Le principe de l'intégration du transport adapté est accepté mais l'on devra en préciser les modalités. Le C.A. désire que l'on s'intéresse aux Corporations inter municipales et que l'on crée des liens avec l'Agence métropolitaine de transport. La préoccupation pour le secteur « entretien » est présente. Il reste à définir comment s'impliquer dans ce dossier. M. Langlois nous reviendra avec les décisions prises dans ces différents dossiers lors de leur approbation par le Conseil d'administration de l'APSAM.

9. Présentation de la firme Craie

M. Henri Boudreault du Centre de recherche appliquée en instrumentation de l'enseignement nous a présenté les principaux services offerts par le centre de recherche ainsi que plusieurs de ses réalisations. Un suivi sera fait.

10. Varia

- **Adresses électroniques** : l'APSAM fait circuler la liste des coordonnées de chacune des sociétés de transport pour vérification et une feuille permettant l'ajout des adresses électroniques, lorsque disponibles.
- **Horaire des rencontres des sous-comités** : les prochaines rencontres des sous-comités qui se tiennent avant la rencontre du groupe de liaison ne devront plus être cédulées simultanément afin de permettre aux participants qui sont membres de plusieurs comités d'assister à chacun d'eux.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du groupe de liaison se tiendra au printemps 2003 à la RTL . La date reste à confirmer.

La rencontre du groupe s'est terminée à 10h15. Elle fut suivie d'une visite guidée des installations de la STS (Saguenay). Nous tenons à remercier la STS et plus particulièrement Mesdames Vézina et Lévesque ainsi que Messieurs Munger et Desrosiers pour leur disponibilité et leur accueil chaleureux .

Michèle Bérubé
Septembre 2002